

## La restauration collective à caractère social

La **restauration collective** est une restauration à **caractère social** qui fournit des repas équilibrés à prix réduits pour les personnels des collectivités concernant :

- l'enseignement (crèches, maternelles, primaires, collèges, lycées, universités, écoles supérieures, etc),
- la santé (hôpitaux, cliniques, centres de remise en forme) ;
- les entreprises et les administrations ;
- le social (maison de retraite ou foyer résidence, service à domicile) ;
- la défense et les forces armées ;
- et autres (centres de vacances, centres pénitenciers, congrégations...).

Dans la restauration sociale on trouve 2 types de gestion : la restauration en gestion directe et la restauration concédée.

Dans la **restauration en gestion directe**, la collectivité gère elle-même la confection et la distribution des repas avec son propre personnel, ses locaux : l'approvisionnement est assuré par la collectivité ou bien directement par les sites de restauration. Dans la **restauration concédée**, la collectivité ou l'entreprise délègue son service de restauration à une société de restauration concédée (SRC) qui pourra gérer le personnel, les locaux et l'approvisionnement.

En restauration collective, les plats peuvent être consommés sans délai là où ils sont cuisinés : lorsqu'ils sont confectionnés dans une cuisine centrale, ils peuvent être apportés en liaison froide ou liaison chaude vers les restaurants satellites. En **liaison froide** les plats peuvent être préparés quelques jours précédemment puis refroidis et conservés au froid positif sous barquettes thermo filmées. En **liaison chaude**, le plat est maintenu à  $+63^{\circ}\text{C}$  à cœur jusqu'à sa consommation.

En moyenne, 61 % des établissements de restauration collective fonctionnent en gestion directe et 39 % en gestion concédée à des sociétés spécialisées. Le mode de gestion concédée est privilégié dans le secteur des entreprises tandis que la gestion directe est beaucoup plus présente dans le secteur de l'enseignement.

